

APPUYER LES DÉMARCHES DES TERRITOIRES

MOBILISER ET SENSIBILISER

2019 BILAN D'ACTIVITÉ 19

2019

INFORMER ET CONSEILLER

Bilan d'activité 2019

pa2ge

ÉDITO

Renforcer notre rôle de tiers de confiance de proximité

pa06 01 INFORMER ET CONSEILLER

- Une année exceptionnelle pour les Espaces Conseil FAIRE
- SPPEH : Préfigurer le service public de la rénovation

pa10 02 MOBILISER ET SENSIBILISER

- Une communication adaptée pour une situation hors norme
- Soirées d'information sur « Les offres à 1 € »
- Des visites de site qui suscitent toujours autant d'intérêt
- Des animations pour allier éco-gestes et santé dans son logement
- La sobriété énergétique se mêle à l'Économie Sociale et Solidaire
- Économisons l'énergie... à l'école !
- Accompagner les copropriétés ardéchoise
- Les 5 à 7 de l'éco-construction® : avancer ensemble
- Rénofuté : montée en compétences des accompagnateurs habitat

pa18 03 LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Accompagner les habitants grâce aux visites à domicile
- Sensibilisation des acteurs de l'Ardèche à la précarité énergétique

pa20 04 QUALIFIER LES PROJETS

- Encore une hausse du nombre de projets accompagnés
- Zoom sur deux accompagnements de projets mobilité
- Accompagnement des EHPAD

pa24 05 APPUYER LES DÉMARCHES DES TERRITOIRES

- Accompagnement de la mise en place des Plans Climat
- Les actions de sensibilisation des élus aux enjeux climat-énergie
- Amélioration continue du service d'accompagnement
- Mobiliser les acteurs de la transaction immobilière
- Les collectivités se lancent dans la rénovation énergétique
- Comité de suivi filière bois énergie
- Des actions structurantes sur la thématique mobilité

pa30 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS 2019

pa31 VOS INTERLOCUTEURS DE L'ALEC07

- Les membres du Bureau
- L'équipe salariée en 2019

Sommaire

Renforcer notre rôle de tiers de confiance de proximité

Tout au long de l'année 2019, notre président Irénée Mure et les administrateurs de l'ALEC07, appuyés par l'équipe technique, se sont attachés à déployer le projet d'une ALEC07 qui soit au service de tous les ardéchois et de toutes les volontés d'agir pour la transition énergétique et contre les changements climatiques. À l'heure de faire le bilan de cette année de travail, plusieurs constats s'imposent.

Mise en place d'un CTE

Les enjeux relatifs à la transition énergétique font désormais partie des préoccupations d'une très large partie de la population. Dans leur grande majorité, les élus locaux ont pris la mesure des enjeux et ils engagent leurs collectivités dans la mise en œuvre de politiques concrètes. Le Conseil départemental de l'Ardèche a su jouer un rôle fédérateur en proposant la mise en place d'un Contrat de Transition Ecologique (CTE) à l'échelle du Département. Cette initiative est importante, car elle répond à une réalité incontournable : en Ardèche, les dispositifs de politique publique doivent faire l'objet de coopérations larges pour être déployés à la bonne échelle.

Ingénierie mutualisée

Dans le sillage du CTE, l'ALEC07 a pleinement joué son rôle d'acteur ressource mutualisé. C'est à ce titre que nous avons travaillé – avec les partenaires du territoire – à la mise en place d'actions structurantes qui permettront d'agir efficacement et à la bonne échelle. Il s'agit par exemple du programme Actimmo qui vise à impliquer les acteurs économiques de la transaction immobilière (agences immobilières, banques, notaires) dans la stratégie locale de rénovation des logements. Cette dynamique s'est aussi illustrée par la réussite de la candidature départementale au programme d'aide à l'investissement de l'ADEME (AURA RENOCT), en partenariat avec le Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche (SDE07) qui va permettre d'accompagner financièrement les travaux d'économie d'énergie dans les communes. Cette dynamique répond à la nécessité d'outiller les territoires pour qu'ils puissent pleinement s'inscrire dans une stratégie nationale qui a largement reconnu le rôle déterminant des territoires dans la mise en œuvre de la transition écologique.

pa3ge

Rapport d'activité 2019, tiré en 320 exemplaires

Directeur de publication : Joseph Bourez

Crédits photos : ALEC07

Illustrations : Guillaume&Laurie, Vogüé

Mise en page : Guillaume&Laurie, Vogüé

Impression : Imprimerie Cévenole, Coux

Avril 2020

Nous poursuivrons dans cette logique en 2020 en contribuant très activement à la réflexion collective pour la mise en place d'un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) qui permettra de développer les marchés de travaux et de réduire la facture énergétique des ménages.

Offres à 1 euro

Dans ce contexte, il faut néanmoins déplorer le manque de coordination dont ont souffert les dispositifs nationaux d'incitation financière à la rénovation. Ainsi, tout au long de l'année 2019 les ménages ont eu les plus grandes difficultés à faire la part entre des démarchages commerciaux parfois abusifs et des aides aux critères d'attribution parfois confus. Les conseillers de l'ALEC07 ont été fortement mobilisés pour apporter les éclaircissements nécessaires aux ménages. Si nos services sont parvenus – bon gré mal gré – à s'adapter à cette situation inédite, il faut constater que ce manque de lisibilité pénalise la qualité des projets et à travers eux toute la filière professionnelle locale. Cet épisode illustre l'importance du rôle de tiers de confiance de proximité que joue l'ALEC07 au bénéfice de l'ensemble des intervenants de la chaîne de valeur de la rénovation énergétique.

«La transition climatique change le monde, changez avec l'ALEC07»

Coopération

L'ALEC07 est forte de la diversité de ses adhérents et partenaires. La richesse des échanges et des discussions qui animent ce réseau d'acteurs est une valeur ajoutée majeure pour le territoire.

Cette volonté partenariale a été présente tout au long de l'année 2019. Ce bilan illustre particulièrement la richesse et l'intensité de cette dimension : elle est présente dans presque toutes les actions que nous mettons en œuvre ! La Loi sur la transition a positionné les ALEC comme des outils d'animation territoriale. Cet aspect de notre projet est essentiel. C'est à travers lui que les enjeux de l'action climatique sont en prise avec les réalités locales et trouvent leur place dans les projets de territoire.

Joseph BOUREZ
Directeur général de l'ALEC07



Les membres du bureau de l'ALEC07, autour de leur président, Irénée Mure, pendant l'assemblée générale du 20 juin 2019

01 INFORMER ET CONSEILLER

L'ALEC07 porte le service Espace INFO->ÉNERGIE en Ardèche depuis 2002, avec le soutien de l'ADEME (Agence de la transition écologique), de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche, du Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche et des intercommunalités locales. Depuis 2013, nous sommes aussi le Point Rénovation Info Service de l'Ardèche, et de ce fait l'interlocuteur local incontournable de la rénovation énergétique. En 2018, dans la continuité de cet historique, nous sommes devenus membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), le service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique.



INFORMER ET CONSEILLER

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LES ESPACES CONSEIL FAIRE

Nos conseillers FAIRE accueillent et informent gratuitement et de manière indépendante sur toutes les questions liées à l'énergie dans l'habitat : choix techniques, aides financières, choix des professionnels...

De par notre mission d'information et de conseil sur la rénovation énergétique, nous orientons les usagers vers les dispositifs d'accompagnement locaux adaptés à leurs besoins. Cette offre d'accompagnement est principalement mise en œuvre par les collectivités du territoire :

- programme Habiter Mieux de l'Anah. Ce programme permet aux ménages aux ressources modestes de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement financier et technique sur leur projet de rénovation ;
- plateforme Rénofuté, service d'accompagnement à la rénovation énergétique performante des logements en Ardèche. Ce service propose un accompagnement technique et financier global pour tous les particuliers qui visent la rénovation performante de leur logement.



RÉNOFUTÉ

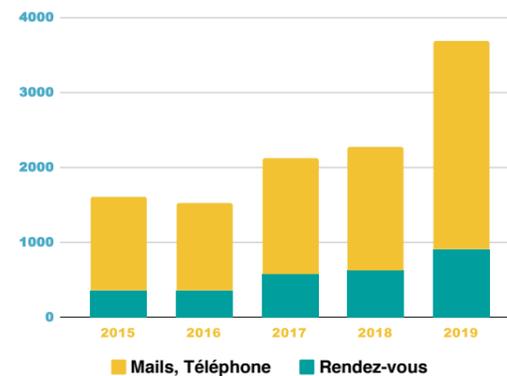
Des Espaces Conseil FAIRE présents sur l'ensemble du territoire

En 2019, vous pouviez rencontrer nos sept conseillers sur 15 lieux de permanences Espace Conseil FAIRE différents à travers le département. Nous portons une attention particulière à rendre le service accessible à toutes et tous, en cohérence avec les politiques locales de l'habitat. Ce réseau de permanence est déployé avec le soutien de communautés de communes et d'agglomérations qui nous accueillent dans leurs locaux et contribuent au fonctionnement du service.

Une forte augmentation des sollicitations : +62 %

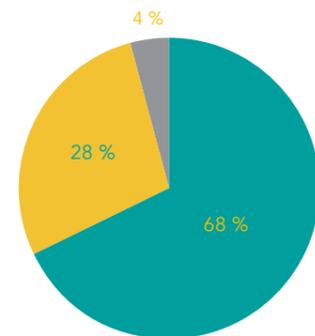
Dans un contexte mouvant sur les incitations financières à la rénovation, le service d'information a été très fortement sollicité. Nous avons connu des records de fréquentation de l'Espace Conseil FAIRE. Le nombre de conseils a augmenté de +62 % en 2019 par rapport à l'année 2018. Dans ce contexte, nos délais de réponse aux demandeurs se sont dégradés, cela malgré la mobilisation de l'équipe de conseillers FAIRE. Pour répondre au mieux à cette affluence, les services se sont fortement réorganisés dans le but d'apporter le meilleur service possible aux usagers. Cette réorganisation s'est principalement traduite par des redéploiements de moyens et le développement d'outils de conseil adaptés.

Évolution des demandes d'information



Adapter le service de conseil au contexte des « offres à 1€ »

Types de demandes 2019



aides financières : 2525 / 68 %
techniques : 1023 / 28 %
généralités : 160 / 4 %

Sans surprise, la première préoccupation des ménages qui nous contactent sont les aides financières, ces nouvelles sollicitations portant essentiellement sur les offres dites « à 1 euro » et le démarchage abusif. Nous avons fortement modifié nos méthodes pour gagner en efficacité sur ces questions : mails types, fiches d'information par catégorie de travaux, page web dédiée, etc.

Dans le but de prioriser les créneaux de permanence pour les projets de rénovation qui ont le plus besoin de nos conseils, nous avons développé un nouveau concept de permanences spéciales sur les « offres à 1 euro ». Chaque semaine à Aubenas, nous recevons entre 5 à 10 personnes sur un créneau de deux heures afin de balayer l'ensemble de ces offres (les travaux, comment ça marche, les étapes, les points de vigilance...). Depuis son lancement, ce format rencontre un vif succès. Malgré ces efforts importants, nos délais de réponse aux demandes en attente sur la boîte mail restent supérieurs à trois semaines.

Un message spécifique sur nos délais de réponse est diffusé sur l'ensemble de nos supports de communication : site web, messagerie téléphonique et boîte mail. Nos efforts pour faire toujours progresser le service se poursuivront.

Des dispositifs en constante évolution

En 2019, le paysage des dispositifs d'accompagnement financier de la rénovation a fortement évolué. Certains changements intervenus en cours d'année et impossibles à anticiper, ont été pénalisants pour les ménages. D'autres ont été lancés sans que les règles d'application soient clarifiées (cas des cumuls d'aides par exemple). Les conseillers ont eu à faire preuve d'une forte réactivité pour délivrer une information claire et précise.

Nous l'avons dit clairement : certains dispositifs commerciaux tels que les « offres à 1 euro » sont contre-productifs vis-à-vis des objectifs affichés en matière de

rénovation performante. L'absence de réflexion sur les priorités de travaux, les effets d'aubaine, les contre-références et la mauvaise qualité générale des travaux effectués, ont été dénoncés par de nombreux acteurs. De surcroît, ils suscitent une défiance préjudiciable à l'ensemble des professionnels de la filière.

Dans ce contexte, les particuliers ont été nombreux à exprimer leur frustration. Malgré les délais allongés, nos usagers ont gardé une très bonne opinion du service que nous leur rendons. Le taux de satisfaction mesuré par l'ADEME est stable avec 94 % d'usagers satisfaits.

INFORMER ET CONSEILLER

Espace Conseil FAIRE :

CHIFFRES CLÉS EN 2019

3 689
actes de conseils (téléphone et mail)

2 800
ménages informés

903
rendez-vous dans nos permanences

94 %
de nos usagers satisfaits du service



Retombées économiques locales évaluées à ~17 M€/an dont **2,9 M€ d'aides publiques** (évaluation des montants de travaux selon l'étude OPEN de l'ADEME)



Préfigurer le service public de la rénovation

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) est l'outil promu par la Loi sur la transition énergétique de 2015 pour mettre en oeuvre les objectifs nationaux de rénovation du parc de logements français. Il s'agit d'appuyer les démarches des ménages et d'accompagner le développement des filières professionnelles locales. Cette politique publique consacre le rôle déterminant que jouent les collectivités dans la mise en oeuvre de la transition. Le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes joue un rôle clé. Il détermine les modalités et les conditions financières du déploiement du SPPEH dans chacun des territoires de la région.

Tout au long de l'année 2019, l'ALECO7 s'est mobilisée pour appuyer la mobilisation et l'information des collectivités ardéchoises sur les conditions de mise en oeuvre du SPPEH. En juin, une réunion organisée sous l'égide du Département a permis de réunir l'ensemble des partenaires et d'engager la réflexion sur les ambitions et le déploiement local. En octobre, le Conseil régional a confirmé qu'il mobiliserait les outils de financements proposés par l'État pour impulser la démarche. Nous travaillons désormais sur les modalités de mobilisation de ces fonds.

L'Ardèche bénéficie d'un tissu d'acteurs locaux particulièrement riche. Le SPPEH doit permettre de renforcer la coopération à tous les niveaux pour aller vers une réelle massification des pratiques de rénovation performante.

MOBILISER ET SENSIBILISER

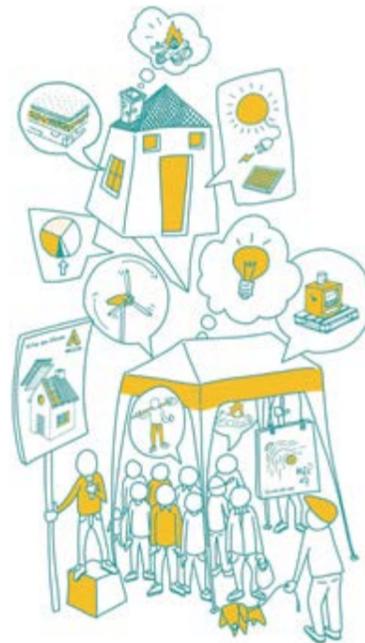
pa10ge

Les actions de sensibilisation de l'ALEC07 s'adressent à l'ensemble des publics, des professionnels de la rénovation aux particuliers, en passant par les personnes en situation de précarité et les scolaires.

Naturellement, en tant qu'Espace Conseil FAIRE, la sensibilisation des ménages ardéchois est une priorité. Pour ce public, nous poursuivons nos efforts de mobilisation sur la rénovation performante via des visites, des stands et des conférences. Nous avons aussi proposé quelques actions sur la thématique santé-énergie vis à vis de laquelle nous avons développé nos savoirfaire grâce au projet « Villages Santé Énergie » (2018).

Ces activités sont principalement déployées en partenariat avec les acteurs locaux de l'habitat : avec les bailleurs sociaux dans la prise en main de logements rénovés ; lors d'opérations de thermographie de façade d'une copropriété à la demande d'un conseil syndical ou encore pour des visites d'opérations ayant bénéficié de l'accompagnement par Rénofuté.

En cohérence avec l'objectif de la rénovation performante, l'ALEC07 participe à la sensibilisation et la formation des différents acteurs de la rénovation : les professionnels du bâtiment et les accompagnateurs habitats (chargés de missions habitat des collectivités, opérateurs et instructeurs de l'Anah, conseillers FAIRE...).



MOBILISER ET SENSIBILISER

UNE COMMUNICATION ADAPTÉE POUR UNE SITUATION HORS NORME

Pour l'ALEC07, l'année 2019 s'est singularisée par une forte hausse des sollicitations liées à la diffusion des offres de « travaux à 1 euro » et aux démarchages téléphoniques agressifs. Dans ce contexte, nous avons été amenés à modifier notre stratégie de communication pour nous adapter à cette situation exceptionnelle. Afin de permettre à chacun d'accéder à une information de confiance, nous avons été amenés à publier sur notre

site web plusieurs pages dédiées aux offres à 1 euro. Ces documents ont notamment pour but d'inviter à la vigilance et d'apporter des informations importantes qui ne sont pas fournies par les acteurs commerciaux. Dans le même esprit, l'ensemble des outils de communication associés à nos métiers de conseil ont été adaptés. L'organisation de sessions d'informations collectives est venue compléter ce dispositif.



INFO- → ÉNERGIE laisse la place au Conseil FAIRE



2019 était aussi une année d'évolution de nos marques support. Là où nous parlions encore de l'Espace INFO → ÉNERGIE, nous introduisons progressivement le label « Espace Conseil FAIRE ». À compter de 2020, seule cette nouvelle marque FAIRE sera utilisée dans nos nouveaux supports. Dès 2019, de nouveaux outils de communication ont été développés dans ce sens. Rollup et dépliant de présentation, ou encore chemise à rabats sont autant d'outils qui permettent à nos usagers d'identifier l'ALEC07 comme le tiers de confiance local de la marque nationale FAIRE.

La communication numérique cohabite avec les supports plus classiques

Nous enregistrons de bons retours sur nos canaux d'information numérique : invitations numériques (pour les animations) et newsletters à thème en particulier. L'ALEC07 est aussi présente sur les réseaux sociaux avec 184 posts sur Facebook pour 37 800 impressions et 82 posts sur Twitter pour 38 669 impressions. Enfin, notre site www.alec07.org a été consulté par 53 033 visiteurs en 2019. En parallèle, nous continuons à annoncer nos événements via le dépliant Programme des Animations, diffusé trois fois par an sur 2 000 exemplaires. Cette diffusion s'appuie sur un réseau de diffusion qui couvre l'ensemble du département. En 2019, la liste de ces relais locaux a été

actualisée et élargie. Nous comptons désormais 116 structures qui diffusent nos publications. Ce sont des structures très variées comme des bibliothèques, des mairies, des centres sociaux ou culturels, mais aussi des magasins bio, des ressourceries ou des offices de tourisme et des crèches. Nous souhaitons pour 2020 y ajouter des agences immobilières et des cabinets notariaux. En 2019, les deux premières éditions de « LES ÉCHOS de l'ALEC07 » ont vu le jour. Ce bulletin d'information est en premier lieu un moyen de contact avec nos adhérents. Il a pour objectif d'être le reflet de la richesse et de la diversité des initiatives de notre réseau d'adhérents.



pa11ge

MOBILISER ET SENSIBILISER

SOIRÉES D'INFORMATION SUR « LES OFFRES À 1€ »

Pour répondre à l'explosion de la demande sur les offres à 1 euro, nous avons développé un nouveau format de conférence « Les offres à 1 euro ». Celles-ci déployées en partenariat avec les collectivités dans le cadre de leur politique habitat ont globalement rencontré un vif succès.

L'objectif était de ramener le débat public sur l'intérêt de bien réfléchir un projet de rénovation dans son ensemble, pour entreprendre des travaux pertinents, efficaces et durables et de voir comment intégrer ces aides dans une

démarche globale de rénovation. Nous avons donc identifié fin 2019 trois territoires intéressés pour accueillir cet événement. Nous avons limité le nombre de participants pour faciliter les échanges avec la salle. Nous en tirons un bilan positif puisque nous avons réuni en cumulé 63 personnes, sur ces événements. Ceux-ci nous auront permis de balayer collectivement l'ensemble des questions.



Samuel Raffailiac, chargé de mission ALECO7 et conseiller FAIRE, pendant une conférence sur « Les offres à 1€ » à Largentière le 3 décembre 2019

DES VISITES DE SITE QUI SUSCITENT TOUJOURS AUTANT D'INTÉRÊT

Au cours de l'année 2019, l'ALECO7 et la plateforme de rénovation Rénofuté ont mutualisé des moyens pour organiser des visites de chantiers exemplaires. Ces rendez-vous ont rencontré un vif intérêt de la part des particuliers. En effet, nous avons pu accueillir près de 130 personnes lors des six visites réparties sur l'ensemble du département.

Ces visites sont un moment privilégié pour les particuliers qui apprécient de pouvoir échanger avec des personnes qui se sont déjà lancées dans la rénovation énergétique performante. Les visites permettent de mieux comprendre les étapes du projet, les choix techniques, les contraintes, les coûts, etc. Ces visites sont aussi l'occasion de réaliser des fiches de synthèse des chantiers. Elles permettent de capitaliser les retours d'expériences et servent à diffuser largement les bonnes pratiques aux futurs porteurs de projet.

Les visites de rénovation sont un des outils les plus efficaces pour sensibiliser et mobiliser les particuliers sur les enjeux de la rénovation énergétique des logements.

L'ALECO7 et Rénofuté se donneront les moyens de poursuivre ce type d'action pour 2020.



Visite de site d'une rénovation performante le 6 avril 2019 à Préaux

DES ANIMATIONS POUR ALLIER ÉCO-GESTES ET SANTÉ DANS SON LOGEMENT

Pouvoir échanger autour de l'énergie et la santé tout en s'amusant : voilà quelle était l'idée de l'ALECO7, qui, en partenariat avec l'Association Santé Autoamie, avait lancé en 2018 la création de jeux sur cette double thématique. Ces jeux ont été proposés sur cinq ateliers à destination du grand public en 2019.



Jeu de plateau « L'énergie et la santé dans mon logement »

Se former de manière ludique

Nous sommes particulièrement satisfaits du jeu de plateau « L'énergie et la santé dans mon logement ». Dans ce jeu, les joueurs doivent s'entraider pour répondre aux questions liées à l'énergie, l'eau et la santé. Ce jeu coopératif est une occasion pour échanger sur ses propres habitudes. La présence d'un animateur de l'ALECO7 permet de faciliter ces échanges et de mettre en garde sur certaines stratégies à éviter pour préserver sa santé (ex : boucher les grilles d'entrée d'air, couper la VMC...). Un outil ludique que nous prévoyons d'animer à nouveau en 2020.

MOBILISER ET SENSIBILISER

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE SE MÊLE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2019 comme en 2018, l'ALEC07 a été partenaire de l'école de projets EVEIL (Encourager et Valoriser les Expérimentations et Initiatives Locales pour entreprendre autrement). Cette formation a pour but d'accompagner la montée en compétences de porteurs de projets ardéchois relevant de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle est portée par le site de proximité sudardéchois AMESUD, le réseau des SCOP ITESS et l'association Le Mat.

L'ALEC07 est intervenue deux fois auprès de la dizaine de stagiaires au cours des six mois de formation. Nos apports portent sur les enjeux de la transition énergétique, ainsi qu'une présentation des politiques publiques locales qui leurs sont associées. Nous sommes aussi intervenus sur la notion de sobriété énergétique et sur ses applications concrètes pour leurs projets.

Enfin, l'ALEC07 a contribué à la structuration des contenus pédagogiques de la formation en vue de leur certification pour 2020.



Demi-journée de formation à la sobriété énergétique avec les stagiaires EVEIL sur le site de la ferme auberge le Mas de Faisses à Chassiers, le 18 février 2020

MOBILISER ET SENSIBILISER

ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE... À L'ÉCOLE !



L'année 2019 a été le démarrage d'un projet de sensibilisation en milieu scolaire sur le thème des gestes économes en eau et en énergie.

Cette opportunité nous a été donnée par la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo qui a lancé un appel aux écoles du territoire pour la mise en place de projets pédagogiques sur l'environnement. L'ALEC07 est prestataire pour une entreprise nommée EcoCO2 qui a développé un programme de sensibilisation clés en main : Watty à l'école.

Nous intervenons depuis la fin de l'année auprès de 11 classes des niveaux maternelles et élémentaires dans les écoles de Savas, St-Joseph à St-Marcel-d'Ardèche et Vissenty à Annonay.

Ce sont 220 élèves qui ont entamé ce parcours qui se poursuivra, a minima, sur la fin de l'année scolaire 2020.

Camille Sanchis, chargée de mission ALEC07, pendant une intervention sur les économies d'eau auprès des enfants de l'école St Joseph à St Marcel-lès-Annonay, le 4 février 2020

ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS ARDÉCHOISE

En 2019, compte-tenu des fortes contraintes sur la fréquentation de nos services de conseil, une partie des moyens affectés à l'accompagnement des copropriétés a été réaffectée à la mission de l'Espace Conseil FAIRE. Le manque d'avancées dans la mise en oeuvre du plan d'initiative pour les copropriétés déployé par l'Anah et le manque de visibilité sur les dispositifs de financement ne contribuent pas au dynamisme du secteur. Nous continuons néanmoins à travailler en étroite collaboration avec les chargés de mission habitat dans les collectivités.

Nous nous rendons aussi disponibles auprès des acteurs de la copropriété afin de créer la dynamique positive nécessaire à l'émergence de projets. Ainsi, à la demande des syndicats de gestion, nous sommes intervenus lors de réunions destinées aux copropriétaires. Ces réunions sont généralement l'occasion de présenter les étapes clés d'un projet de rénovation énergétique et les aides mobilisables dans ce cadre.

MOBILISER ET SENSIBILISER

Une réflexion sur l'état global de la copropriété

La plupart des porteurs de projets que nous sommes amenés à accompagner sont dans une dynamique « d'entretien de leur bâtiment » et n'envisagent pas leur projet de rénovation de manière globale, préférant raisonner leurs travaux par lot.

En 2019, nous avons accompagné dix copropriétés dans leurs réflexions sur des projets très variés : de la réfection de toiture avec installation de panneaux photovoltaïques à l'engagement d'un audit énergétique. Pour autant nous apportons systématiquement un regard qui intègre une réflexion sur l'état global de la copropriété. Trois d'entre elles ont bénéficié de l'action « Thermo-Copro » qui reste un outil efficace de sensibilisation. Il faut malheureusement noter que les hivers, souvent très cléments, limitent nos possibilités d'intervention dans ce domaine. En effet une thermographie doit être réalisée par temps froid et sec.

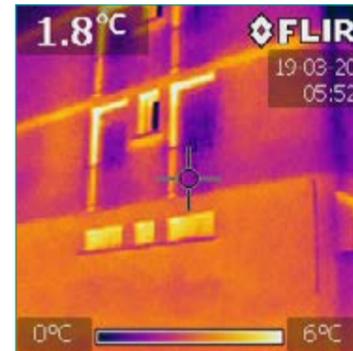


Photo prise avec une caméra infrarouge lors d'une opération Thermo-copro, copropriété LE BEL-AIR 2 à Annonay, le 20 mars 2019

LES 5 À 7 DE L'ÉCO-CONSTRUCTION® : COOPÉRATION ET SENSIBILISATION POUR AVANCER ENSEMBLE



Depuis 2011, des acteurs ardéchois représentant les professionnels et les territoires organisent les 5 à 7 de l'éco-construction®.

L'ALECO7 anime le travail collectif et participe à l'organisation de certains événements. Ces rencontres conviviales ont pour but de diffuser les connaissances sur l'éco-construction et de favoriser la mise en réseau des professionnels du bâtiment. Elles se concrétisent par l'organisation de conférences sur des sujets variés, de « mini-salons » rassemblant des exposants ou des visites de sites.

En 2019, l'ALECO7 et ses partenaires ont proposé trois événements sur des thématiques variées : les déchets du Bâtiment et Travaux Publics, les fuites d'air et la construction en bois local.

Pour 2020, la mutualisation des moyens entre les partenaires permettra de poursuivre les actions de sensibilisation : les solutions de ventilation de logement individuel en rénovation énergétique performante, la performance énergétique et le confort d'été, et l'approche technico-économique du bois construction en logement collectif.



Outil mobile de démonstration et d'expérimentation autour de l'étanchéité à l'air, utilisé le 10 octobre 2019 à St-Julien en St-Alban dans le cadre d'une rencontre 5 à 7 de l'éco-construction®



Adeline Chantepy, chargée de mission ALECO7, et des professionnels du bâtiment, pendant une visite de site dans le cadre du programme BATIP, Bouliou-les-Annonay, le 26 mars 2019

RÉNOFUTÉ : MONTÉE EN COMPÉTENCES

DES ACCOMPAGNATEURS HABITAT

Le bon fonctionnement de la plateforme de rénovation Rénofuté repose sur la coopération des différents acteurs gravitant autour de la thématique habitat.

Dans cet objectif, des sessions d'information et d'échanges sont organisées depuis 2016. L'ALECO7 et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche sont chargés de construire le contenu de ces séquences. En 2019, nous nous sommes appuyés sur les contenus du programme BATIP (formations à la rénovation énergétique du bâti ancien ardéchois) pour

concevoir un cycle de formation spécifique autour du bâti ancien traditionnel ardéchois.

En partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, nous avons adapté le programme de formation BATIP et déployé sept sessions d'information sur le territoire en 2019. La qualité des intervenants (des professionnels experts en bâtiment), les contenus et les échanges ont été très appréciés par les participants.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Difficulté de paiement des factures d'énergie, restriction de chauffage, inconfort dans le logement... Ces situations sont malheureusement courantes, car la précarité énergétique touche près d'un ménage sur cinq en Ardèche.

ACCOMPAGNER LES HABITANTS GRÂCE AUX VISITES À DOMICILE



Depuis 2011, l'ALEC07 réalise des visites à domicile auprès des ménages modestes dans le cadre du volet préventif du Fond Unique Logement pour la lutte contre la précarité énergétique. En 2019, le dispositif de visites AME (Accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie) porté par le Département a permis d'accompagner 60 ménages en précarité énergétique, en majorité locataires. Les demandes ont été pour les deux tiers transmises par des travailleurs sociaux. L'Espace Conseil FAIRE porté par l'ALEC07 ainsi que les services de SOLIHA ont permis également de faire remonter des besoins, faisant ainsi le lien entre les aides à la rénovation et les usages de l'énergie.

Éco-gestes et petit matériel

Une visite permet d'apporter des réponses concrètes avec un impact rapide sur les consommations d'énergie et d'eau. Au-delà des éco-gestes préconisés, du petit matériel est remis gratuitement au ménage (lampes LED, mousseur, programmeur, joint pour les fenêtres...). Selon la problématique rencontrée, le ménage est également orienté vers d'autres dispositifs répondant à ses besoins (Espace Conseil FAIRE pour des informations sur la rénovation, ressourceries pour des équipements spécifiques, organismes de conciliation locataire/bailleur, partenaires de la santé...).

Petit matériel distribué pendant les visites à domicile

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Intervenir plus activement sur les logements

Une situation de précarité énergétique entraîne souvent des problématiques au niveau de la santé. C'est ce que nous avons pu constater car près d'un ménage rencontré sur cinq était en restriction de chauffage et présentait des problèmes de santé pouvant être liés au logement (asthme, bronchites chroniques...). Il devient urgent de pouvoir proposer aux ménages modestes des logements décents qui ne soient pas des passoires thermiques. Tandis que de nombreux dispositifs d'aides

financières à la rénovation existent pour les propriétaires occupants, les locataires, quant à eux, ont très peu de marge de manoeuvre pour pouvoir améliorer leur logement. L'ALEC07 souhaite travailler sur cette question en cherchant des outils qui permettraient d'intervenir plus activement sur les logements qui génèrent des situations de précarité énergétique.

SENSIBILISATION DES ACTEURS DE L'ARDÈCHE À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La lutte contre la précarité énergétique passe nécessairement par une appropriation de cet enjeu par les acteurs locaux et par une meilleure interconnaissance des acteurs entre eux. Ces axes doivent permettre de repérer les besoins et fluidifier les parcours d'accompagnement proposés aux ménages.

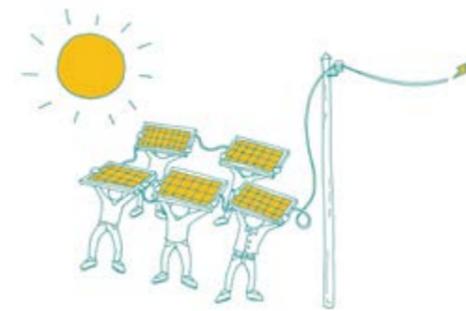
En 2019, l'ALEC07 a ainsi souhaité intervenir auprès de divers acteurs pour les sensibiliser, les informer et les mobiliser sur ce sujet majeur. Ainsi, nous sommes intervenus lors de l'assemblée générale de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale et lors d'une commission d'attribution d'aides de Tournon-sur-Rhône (commission regroupant CCAS, CAF, centre médico-social, secours catholique, secours populaire, croix rouge). Des ateliers ludiques ont par ailleurs été animés auprès des travailleurs sociaux de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Département, et auprès d'une quinzaine d'agents des Maisons de Services Au Public (MSAP) susceptibles de rencontrer des habitants en difficultés liées à l'énergie. Ces ateliers visent à familiariser



les acteurs avec les différentes facettes de la précarité énergétique (enjeu sanitaire, économique et social) et de faciliter l'orientation des ménages vers des dispositifs adaptés. Ces interventions sont venues renforcer le dispositif de visites à domicile Accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie (AME) conventionné entre l'ALEC07 et le Département de l'Ardèche. Par ailleurs, deux newsletters dédiées à ce sujet ont été transmises à plus de 250 professionnels en lien, de près ou de loin, avec la précarité énergétique en Ardèche (collectivités, acteurs de l'habitat, de la santé, du social...).

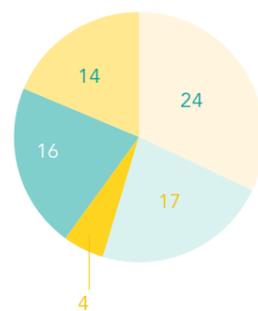
Le travail de sensibilisation des acteurs se poursuivra sur l'année 2020, pour que davantage de ménages vulnérables puissent être identifiés et accompagnés.

04 QUALIFIER LES PROJETS



L'appui technique et méthodologique des porteurs de projets est une mission essentielle de l'ALECO7. En apportant des ressources et des informations clés, nous permettons la réussite des projets dans de bonnes conditions techniques et économiques. Aux côtés des maîtres d'ouvrage, nous favorisons la transformation des volontés d'agir en réalisations concrètes.

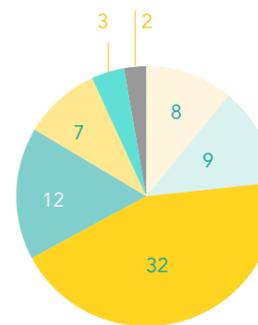
NOMBRE DE PROJETS PAR TYPE DE MAÎTRE D'OUVRAGE



- collectivités
- acteurs économiques (agriculteurs, tourisme, entreprises)
- établissements de santé
- logements collectifs (bailleurs, copropriétés)
- autres (tiers lieux, associations, écoles privées..)

UNE HAUSSE DU NOMBRE DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

NOMBRE DE PROJETS PAR TYPE DE FILIÈRE



- chaleur : solaire thermique, bois énergie...
- électricité renouvelable : photovoltaïque, éolien
- bâtiment
- planification / urbanisme
- mobilité
- sobriété
- autres

En 2019, nous avons accompagné 59 projets collectifs. Les sollicitations sont nettement à la hausse (38 projets accompagnés en 2017, 48 en 2018), conséquence d'un partenariat plus fort que nous tissons au fur et à mesure des actions menées avec les collectivités et les acteurs des territoires.

À ces accompagnements effectués dans le cadre de nos activités classiques, il faut ajouter un appui spécifique auprès du bailleur social ADIS sur le suivi des consommations de huit résidences rénovées ainsi que huit accompagnements de copropriétés en phase amont de projet.

QUALIFIER LES PROJETS

Les collectivités : un besoin d'accompagnement sur la mise en place de stratégies énergie-climat

32% des accompagnements réalisés en 2019 ont été réalisés auprès de collectivités. L'actualité et les obligations réglementaires telles que la mise en place des Plans Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ont pour conséquence une prise en compte accrue des enjeux climat-énergie par les intercommunalités (EPCI). Sur ces opérations, nos interventions sont généralement coordonnées avec celles du Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche (SDE 07) qui intervient en mobilisant son service Maîtrise de l'Énergie. Ainsi, l'ALECO7 a pu appuyer quatre EPCI* sur la mise en place de PCAET et participer à la mise en route d'une démarche « Territoire à Énergie Positive » (TEPOS) réunissant trois EPCI en Sud Ardèche. Deux actions de sensibilisation des élus de la Communauté de Communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche et de la Communauté de Communes

des Gorges de l'Ardèche ont contribué à alimenter les réflexions sur l'intégration de politique énergétique sur les territoires. La mobilité et la maîtrise du développement photovoltaïque et éolien sont d'autres thématiques sur lesquelles nous sommes intervenus auprès des collectivités. Nous avons accompagné en 2019 cinq projets sur la mobilité, trois projets sur le thème du photovoltaïque et un projet sur l'éolien. Les demandes sur le volet chaleur renouvelable souvent liées au patrimoine public sont orientées vers le SDE 07.

En 2020, la période post-électorale sera pour les EPCI l'opportunité de faire appel à l'ALECO7 afin de sensibiliser les équipes nouvellement élues. Nous travaillons déjà à des outils de sensibilisation adaptés à ce contexte.

*Communauté d'Agglomération d'Annonay Rhône Agglo, Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron, Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Secteur touristique, établissements de santé et tiers lieux : des demandes axées sur le bâtiment et le bois énergie

Concernant le secteur touristique et les tiers lieux, la demande reste en hausse (13 projets). Pour la plupart il s'agit de projets de rénovation globale incluant des questionnements sur l'opportunité de mise en place de solutions de chauffage au bois automatique.

La rénovation énergétique des bâtiments reste la thématique qui fait l'objet du plus grand nombre de sollicitations. Elle touche presque tous les secteurs, notamment les établissements de santé, le secteur touristique, les écoles privées et les associations.

Secteur agricole : une demande accrue sur le photovoltaïque

Les exploitants agricoles nous sollicitent souvent au sujet de l'installation de panneaux photovoltaïques. La mise en place d'une formation en partenariat avec la Chambre d'agriculture a permis de répondre à cette demande. Elle sera renouvelée en 2020.



©Aurance Energies - Mas de l'Escarida, Sanilhac

QUALIFIER LES PROJETS

Sobriété énergétique et confort d'été : des thématiques émergentes dans les demandes d'accompagnement

Certaines structures commencent à exprimer un besoin d'accompagnement sur la mise en place de pratiques « éco-gestes » au sein de leurs équipes salariées. Si ces premières approches n'ont pas encore été concrétisées, elles le seront en 2020. La sobriété s'affirme comme une thématique incontournable de la transition.

Les effets du changement climatique provoquent des surchauffes dans les bâtiments. De plus en plus de maîtres d'ouvrage en souffrent (surchauffe dans les écoles, les EHPAD, les caves viticoles). Des demandes spécifiques sur cette thématique émergent, sujet sur lequel nous travaillons en interne une montée en compétence.

ZOOM SUR DEUX ACCOMPAGNEMENTS

DE PROJETS MOBILITÉ

Dans le cadre de nos activités d'accompagnement, la mobilité est un sujet pour lequel nos compétences sont de plus en plus souvent mobilisées. Sur 2019, ce sont les acteurs du développement social local qui nous ont sollicités : d'une part le centre social et culturel communal « Au fil de l'eau » à Pont d'Aubenas et d'autre part l'espace de vie sociale « Maison de Vallée » à Burzet.

Avec les premiers nous avons finalisé un partenariat de long terme autour des cheminements piétons pour les soutenir dans l'identification des besoins autour des modes doux. À Burzet, dans le cadre du projet mobilité « Comment ça Bourges dans la vallée ? » de la Maison de Vallée, nous avons participé à l'élaboration d'une enquête mobilité auprès de leurs usagers et plus largement des habitants de la Vallée de la Bourges.

Puis, nous avons co-animé un forum de la mobilité le 4 avril 2019, pour partager avec les habitants autour des solutions possibles : covoiturage, auto-stop organisé, autopartage, vélo et marche à pied, ou encore télétravail.

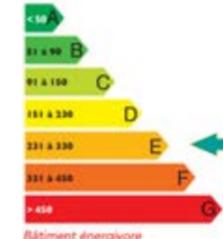


Camille Sanchis, chargée de mission ALEC07, et des habitants et enfants de l'école de Pont d'Aubenas pendant la semaine test d'un Pédibus (ramassage scolaire piéton), du 1 au 5 avril 2019

QUALIFIER LES PROJETS

Consommation énergétique
en kWh/m².an en énergie primaire

Bâtiment économe



Moyenne des EHPAD
310 kWh / m².an

Bâtiment énergivore

ACCOMPAGNEMENT DES

EHPAD

310 kWh d'énergie primaire par m² par an : c'est la consommation énergétique moyenne des EHPAD consultés lors de notre étude menée en 2019. Cette consommation représente l'énergie moyenne nécessaire pour assurer le confort des usagers de ce type d'établissement, que ce soit pour les pensionnaires ou le personnel de service.

Connaître le niveau de performance des bâtiments

Durant l'année 2019, l'ALEC07 a poursuivi son action d'accompagnement des EHPAD qui avait été initiée les années précédentes. Le but de cette action est de définir le niveau de performance de l'ensemble des bâtiments sur des critères spécifiques (isolation, type de chauffage, température de consigne...) afin de les sensibiliser sur les potentiels d'économies d'énergie et les gestes ou travaux à mettre en oeuvre pour

améliorer le confort des usagers et réduire leur facture énergétique.

L'ALEC07 a adressé en début d'année 2019 un formulaire de recueil de données à chacun des EHPAD retenu pour cette étude et a favorisé les échanges avec l'ensemble des établissements afin que les données récoltées soient exploitables et comparables.

Cibler les points d'amélioration

Sur 21 établissements consultés, 13 d'entre eux nous ont fourni des données exploitables. Après la réception des formulaires complets, nous avons réalisé l'analyse des données afin de pouvoir situer la performance de chacun des bâtiments et cibler les points d'amélioration envisageables.

Un livret leur sera restitué courant de l'année 2020 en même temps que leur sera proposée la présentation des résultats. Ainsi, chaque EHPAD pourra se situer par rapport aux exigences actuelles mais également par rapport à la moyenne de l'ensemble des établissements sur les critères spécifiques qui ont été définis.

Une nécessité à agir

Les éléments qui ressortent de cette analyse montrent que la plupart des bâtiments ont une performance énergétique bien en dessous des critères réglementaires actuels. Ce constat se traduit par des consommations énergétiques conséquentes qui classent l'étiquette énergétique moyenne de ces bâtiments dans la catégorie E si l'on se base sur l'échelle qui a été définie pour le logement. Aujourd'hui, les bâtiments neufs visent à une performance leur assurant une étiquette énergétique de classe A ou B.

Cette étude nous permet donc de démontrer qu'il y a matière et nécessité à agir, et qu'un accompagnement de ces établissements est à envisager pour que les bonnes actions soient menées. Les EHPAD doivent être informés de leur situation et prendre connaissance des leviers possibles. A l'issue de cette étude, les établissements intéressés pourront solliciter l'ALEC07 pour être accompagnés individuellement dans une démarche de maîtrise de l'énergie.

APPUYER LES DÉMARCHES DES TERRITOIRES

Au-delà de nos interventions « génériques » en appui aux initiatives, nous intervenons de manière spécifique et approfondie auprès des acteurs territoriaux pour appuyer des projets plus ambitieux. Outre qu'elles répondent aux besoins locaux, ces interventions « sur-mesure » permettent d'identifier des actions et des pratiques que nous pourrions ensuite généraliser.

ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN PLACE DES PLANS CLIMAT

Au cours de l'année 2019, les sept collectivités ardéchoises concernées par la mise en place de Plans Climat Air Energie Territorial (PCAET) ont avancé dans leurs démarches. L'ALEC07 a accompagné l'élaboration de ces plans d'actions à différents niveaux, en fonction de l'avancée et selon les besoins exprimés par chaque collectivité. Cet appui s'est notamment adapté aux choix organisationnels des collectivités et aux méthodologies déployées par les bureaux d'étude prestataires :

- en phase diagnostic : échanges avec le bureau d'étude, mise à disposition de données d'étude de l'ALEC07, participation au forum de lancement ;
- en phase stratégique : participation aux ateliers, apport d'un regard expert local ;
- en phase plan d'action : participation aux ateliers, relecture des fiches actions.

La présence de l'ALEC07 dans ces démarches est utile, car elle permet aux collectivités de contextualiser leurs projets et de faire le lien avec les différents dispositifs territoriaux mis en place par les acteurs du territoire. C'est aussi l'occasion pour l'ALEC07 de se mettre à l'écoute des besoins et de mettre ses interventions en cohérence avec les priorités stratégiques affichées par la collectivité.



APPUYER LES DÉMARCHES DES TERRITOIRES

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ÉLUS AUX ENJEUX CLIMAT-ÉNERGIE, UN ACTION DE FOND NÉCESSAIRE

Pour limiter efficacement le changement climatique, les collectivités doivent impérativement décliner les objectifs nationaux au niveau local. L'ALEC07 apporte ses compétences pour favoriser l'appropriation de ces enjeux par les élus. Il s'agit en particulier de leur permettre d'évaluer quels sont ordres de grandeur à appréhender dans leurs politiques.

L'outil privilégié est le diagnostic énergétique du territoire. Il permet aux commissions concernées (urbanisme, environnement, énergie, ou encore nouvelles technologies) de développer leur réflexion. Des ateliers thématiques permettent ensuite de définir les actions à mettre en place et de faire le lien entre les

enjeux locaux et les ambitions nationales. En 2019, la réalisation d'un diagnostic énergétique pour la Communauté de Communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche a permis d'alimenter la construction du plan local d'urbanisme intercommunal. Un travail du même type a permis aux élus de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche d'engager leur collectivité dans une démarche conjointe avec les Communautés de Communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Baume-Drobie et de lancer une étude en vue de devenir Territoire à Énergie Positive (TEPOS). L'ALEC07 accompagne dorénavant ces trois territoires dans leur démarche qui se poursuivra en 2020.



Village de Lagorce, Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

Progresser sur la notion de sobriété énergétique

Les élus appréhendent de mieux en mieux le rôle que peut jouer leur collectivité dans la mise en place de stratégies territoriales énergie-climat. Ces politiques locales restent néanmoins en retrait sur la question de la sobriété énergétique. C'est pourtant un levier essentiel de l'action climatique. Pour répondre à cette lacune et outiller les territoires, nous avons proposé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de développer un outil d'aide à la mise en place de politiques de sobriété énergétique. L'ALEC07 a su convaincre les services de l'État et développera cet outil en 2020.

AMÉLIORATION CONTINUE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

L'ALEC07 s'efforce d'oeuvrer pour une amélioration continue de son service d'accompagnement. Ainsi, outre les formations techniques que chacun des salariés suit régulièrement, nous mettons en place en interne des temps collectifs de montée en compétences. C'est ainsi que nous avons organisé en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche deux journées de formation sur les démarches participatives. Nous avons également réalisé un temps fort d'une journée sur l'appropriation de l'équipe technique des différents schémas réglementaires en lien avec l'énergie et

le climat (SRADDET, SRCAE, PPE,...).

Enfin, en tant qu'ALEC07, nous nous devons de pouvoir territorialiser les données qui relèvent de nos activités ainsi que les données extérieures en lien avec l'énergie. En 2019, deux stagiaires sont venus travailler sur la mise en place d'outils de base de données et de cartographies qui nous permettent de réaliser des bilans territorialisés des activités de l'ALEC. Nous poursuivons ces efforts de développement en 2020.

APPUYER LES DÉMARCHES DES TERRITOIRES

MOBILISER LES ACTEURS DE LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE

Le programme Actimmo est un dispositif de mobilisation locale des acteurs de la transaction immobilière (agences bancaires, agences immo-bilières et études notariales). L'objectif est de mobiliser ces acteurs dans le but de construire de nouvelles pratiques professionnelles en relation avec les enjeux de la rénovation énergétique. Il se décline en plusieurs niveaux d'intervention : recensement des acteurs, prise de contacts, rendez-vous

approfondi, organisation de sessions d'information et de sensibilisation, signature d'une charte de partenariat et développement d'une offre de service de visite-conseil avant transaction.

Rénofuté et l'ALEC07 Lauréats Actimmo

L'ALEC07 et Rénofuté travaillent en coopération approfondie pour la promotion de la rénovation énergétique performante de l'habitat privé en Ardèche. C'est pourquoi, les deux structures ont répondu conjointement à l'appel à programme Actimmo porté par le CLER – réseau pour la transition énergétique – à l'échelle nationale. Nous développerons ce programme en coopération avec les collectivités locales afin de construire les meilleures synergies possibles et diffuser des messages clairs auprès des professionnels de la transaction immobilière.



LES COLLECTIVITÉS SE LANCENT DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LEURS BÂTIMENTS

Dans le cadre du volet énergie du Contrat de Transition Écologique (CTE) sur lequel le Département de l'Ardèche s'est engagé envers l'État, l'ALEC07 a été force de proposition pour mener à l'échelle départementale des actions en faveur des économies d'énergie et du recours à la chaleur d'origine renouvelable en substitution des énergies fossiles.

Dans ce contexte, l'ALEC07, le Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche et le Département de

l'Ardèche ont travaillé conjointement durant l'année 2019 à l'élaboration d'une candidature à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ADEME. Un travail de fond a été mené à l'échelle du Département afin d'identifier les communes sur lesquelles des économies d'énergie et l'intégration de systèmes de production de chaleur renouvelable pouvaient être faits. L'ALEC07 a participé à la rédaction du dossier de candidature dans lequel une liste de 90 projets potentiels a été présentée.

APPUYER LES DÉMARCHES DES TERRITOIRES

Maîtrise de l'énergie et développement des énergies thermiques renouvelables

Notre candidature a été retenue pour le dispositif « Auvergne-Rhône-Alpes Rénovation énergétique des bâtiments des Collectivités Territoriales » (AURA RENOCT). L'axe principal de ce dispositif porte sur la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies thermiques renouvelables à l'échelle des bâtiments des collectivités et débutera au premier semestre 2020.

L'ALEC07 sera chargée de promouvoir le dispositif et les solutions techniques performantes afin que les collectivités s'en saisissent. Le passage à l'acte sera favorisé par une subvention délivrée par le Département. Une seconde phase doit permettre d'appuyer les collectivités porteuses de projets pour s'assurer de leur capacité à atteindre les objectifs fixés en termes d'économie d'énergie et de production de chaleur.

COMITÉ DE SUIVI FILIÈRE

BOIS ÉNERGIE

« 30 projets de chaufferies collectives au bois par an » : c'est la direction à suivre si l'on souhaite tenir les objectifs nationaux de réduction des consommations d'énergie fossile d'ici 2030. Cet indicateur a été mis en avant lors du comité de suivi qui a eu lieu le 18 juin 2019 dans les locaux du Département de l'Ardèche. Dans le cadre de son engagement en faveur du CTE, le Département de l'Ardèche avait sollicité l'ALEC07 et FIBOIS 07/26 pour organiser une réunion de mobilisation et de concertation autour de la filière bois énergie. Ceci dans le but de travailler la concertation sur les enjeux de la filière et d'informer l'ensemble des acteurs territoriaux.



Stockage de bois à Lagorce

Récolter des chiffres clés de la filière bois énergie



Notre intervention a permis de réunir les chiffres clés du territoire sur la thématique du bois énergie et de les exposer aux différents acteurs territoriaux pour mettre en avant les ressources disponibles, le potentiel et perspectives envisageables. Les échanges fréquents entre l'ALEC07 et FIBOIS 07/26 permettent de consolider les informations recueillies par chacun tout au long de la filière.

Que ce soit en Ardèche ou dans les départements limitrophes, la disponibilité de la ressource en bois est suffisante pour substituer cette ressource locale aux combustibles fossiles. Néanmoins, les infrastructures ardéchoises de production de bois énergie tardent à se développer compte tenu d'une demande qui n'est pas suffisamment importante sur notre territoire. Pour favoriser le développement de cette filière d'avenir en Ardèche il faut avant tout que le nombre de chaufferies fonctionnant au bois augmente.

DES ACTIONS STRUCTURANTES SUR LA THÉMATIQUE MOBILITÉ

De plus en plus de collectivités ardéchoises et autres porteurs de projets sont en demande d'accompagnement à long terme pour innover dans le domaine de la mobilité. Ainsi l'ALEC07 a mené plusieurs projets « mobilité » pluriannuels en 2019, tant sur l'autostop que sur l'auto-partage, en direction de publics précaires, du grand public ou encore d'acteurs spécifiques.



L'autostop en toute sécurité

Dans la Vallée de l'Eyrieux, nous travaillons avec le Département de l'Ardèche et les Communautés de Communes Val'Eyrieux, Rhône-Crussol et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) sur une expérimentation d'autostop pour les jeunes, dans le cadre du programme AJIR (Ardèche, Jeunesse, Innovation, Ruralité). En 2019, nous avons notamment défini une cartographie d'arrêts d'autostop permettant aux conducteurs de s'arrêter en sécurité. Ces arrêts seront mis en place et testés en 2020.

La mobilité alternative en milieu rural

Également en partenariat avec la CAPCA, l'ALEC07 a participé en 2019 à la mise en place d'un projet de mobilité inclusive dans le cadre du programme d'accompagnement vers la mobilité intitulé « Précarité Énergétique en matière de Déplacement en Auvergne-Rhône-Alpes » (PEndAura+).

Le projet comprend d'une part l'accompagnement vers la mobilité alternative des personnes en situation de précarité énergétique liée aux déplacements et d'autre part la formation des acteurs sociaux sur les enjeux et solutions de la mobilité en milieu rural.



APPUYER LES DÉMARCHES DES TERRITOIRES

Roule ma poule

En Sud Ardèche, nous avons terminé le projet « Villages éco-mobiles », lauréat de l'appel à projet « AURAMOB 2017 » de l'ADEME, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie. Après plus d'un an d'expérimentation d'un service autogéré d'auto-partage en milieu très rural, avec le véhicule électrique de la commune de Beaumont, le bilan du projet est très positif, tant au niveau du taux d'utilisation du véhicule qu'au niveau de l'implication des habitants. Avec le soutien de l'ALEC07, une quinzaine d'habitants de Beaumont se sont mobilisés autour du projet et ont créé l'association d'auto-partage « Roule ma poule » afin de construire un cadre commun du partage de véhicule. Cette expérience suscite beaucoup d'intérêt et l'ALEC07 continue à promouvoir l'essaimage sur d'autres territoires.



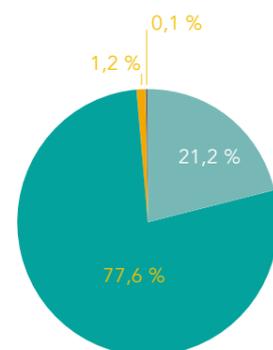
Teresa Renner, chargée de mission ALEC07, entourée de Gilles Quatremere, vice-président à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, Stéphane Civer, président du syndicat Tout'enbus, Paul Bombrun, trésorier de l'ALEC07, et quelques représentants de structures participantes du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes pendant la cérémonie départementale de remise de prix le 2 juillet 2019 à Privas

La mobilité en territoire peu dense

Enfin, nous avons été co-lauréats de l'appel à projets « Transitions écologiques, économiques et sociales » de l'ADEME avec le projet bi-départemental de recherche « REseaux d'ACTEURS, innovation et gouvernance de la mobilité en territoire peu dense » qui mobilisera l'ALEC07 en 2020 et 2021 aux côtés de plusieurs instituts de recherche, l'association Dromolib, l'institut Négawatt, le CLER, et des territoires d'observation en Drôme et Ardèche, dont les Communautés de Communes des Gorges de l'Ardèche et du Pays des Vans en Cévennes.

À ne pas oublier que nous avons également été pour la cinquième fois relais local pour l'Ardèche du Challenge Mobilité « Au travail, j'y vais autrement », un événement financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui incite tous les employeurs à promouvoir les mobilités alternatives pour les déplacements domicile-travail. En Ardèche, 52 établissements privés, publics et associatifs ont participé en 2019.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS FINANCIERS 2019



Charges 2019 596 931 €

- Achat et charges externes
126 279€ / 21,2%
- Coût lié au personnel (salaires, charges, taxes)
463 206€ / 77,6%
- Dotations aux amortissements et autres charges de gestion courante
6 976€ / 1,2%
- Charges financières et exceptionnelles
470€ / 0,1%

Produits 2019 601 002 €

- Prestations de services
26 853 / 4%
- Subventions
486 115 / 81%
- Adhésions
82 714 / 14%
- Autres produits financiers et transferts de charges
357 / 0%
- Produits exceptionnels
4 963 / 1%

Soit un résultat 2019 de 4 071 €

En 2019, le compte de résultat affiche une baisse globale des recettes par rapport à 2018 de 58 774 € soit environ -9%. Cette baisse, qui s'explique principalement par une diminution des financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME ainsi que la fin de projets ponctuels ayant pris fin en 2018, est partiellement compensée par le soutien financier du Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche (SDE07). Les adhésions sont quant à elles en progression de 15% par rapport à 2018.

Les charges d'exploitation sont aussi en baisse dans des proportions moindres pour 13 430 € soit environ -2,20 %. Comme les années précédentes, elles sont constituées aux trois quarts de charges de personnel.

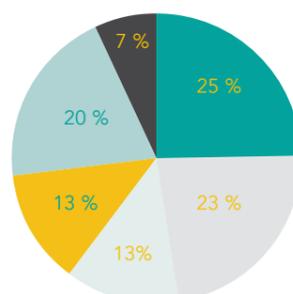
Il en ressort un résultat excédentaire de 4 071 €.

Le bilan de l'association est sain avec des fonds associatifs portés à 227 673 €. Toutefois, 58 % de l'actif est financé par des créances qui correspondent essentiellement à des subventions à percevoir.

Origine des produits

- ADEME 149 000 / 25%
- Région Auvergne-Rhône-Alpes 137 480 / 23%
- Département de l'Ardèche 75 913 / 13%
- Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche 80 000 / 13%
- EPCI ardéchois 119 013 / 20%
- Autres 39 596 / 7%

Total 601 002€



VOS INTERLOCUTEURS DE L'ALECO7

Situation au 31 décembre 2019

Les membres du Bureau de l'ALECO7

Irénée MURE, président, Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche

Christine MALFOY, vice-présidente, Département de l'Ardèche

Olivier AMRANE, vice-président, Région Auvergne-Rhône-Alpes

Michel CLUZEL, vice-président, Communauté d'Agglomération ARCHE AGGLO

Frédéric PICARD, vice-président, Communauté de Communes Val'Éyrieux

Paul SAVATIER, vice-président, Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron

Paul BOMBRUN, trésorier, Union Départementale des Associations Familiales de l'Ardèche

Jean-Pierre ANCHISI, secrétaire, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Philippe ESCOT, membre du bureau, Bourgs en Transition

Robert ROUX, membre du bureau, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

Merci aux stagiaires qui nous ont accompagnés :

Laure BAYLE - Système d'Information Géographique

Mickaël RIVAL - valorisation des données d'activités

Les salariés

Les salariés mettent en œuvre les activités de l'association. Ils sont répartis sur les trois antennes de l'association.

Joseph BOUREZ, directeur général

Céline BERARD, responsable administrative et financière (une partie de l'année en congé maternité)

Christine CAALS, chargée d'accueil et de communication
Adeline CHANTEPY, chargée de mission - référente pour la mobilisation des professionnels du bâtiment et de l'énergie

Sølweig CROSSON, conseillère Espace Conseil FAIRE

Anne-Valerie DUC, chargée de mission - référente pour la précarité énergétique

Lamiaa EL KHADIRI, remplace Céline BERARD comme responsable administrative et financière

Anne-Sophie HENNION, chargée de mission - référente pour la planification énergétique et l'accompagnement de projets collectifs

Claire HURTAUX, coordinatrice opérationnelle

Samuel RAFFAILLAC, chargé de mission - référent pour les copropriétés

Nicolas RAZAFIMAHEFA, chargé de mission - référent pour la chaleur renouvelable

Teresa RENNER, chargée de mission - référente pour la mobilité

Julie SACCOCCIO, chargée de mission - référente pour la performance énergétique des bâtiments et les bailleurs sociaux

Camille SANCHIS, chargée de mission - référente pour la sobriété énergétique et les modes de vie durables

Nicolas SERIKOFF, chargé de mission - référent pour l'électricité renouvelable et les projets socialement innovants



Quelques membres de l'équipe des salariés devant les bureaux de l'ALECO7 de l'antenne Sud à Aubenas, pendant le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, le 6 juin 2019



20 BILAN D'ACTIVITÉ 19

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



NOS RÉSEAUX



L'ALEC07 est le représentant de FLAME en Ardèche

ALEC07

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche

Espace Conseil FAIRE de l'Ardèche
Conseils indépendants et gratuits : tél. 04 75 35 87 34
www.alec07.org – contact@alec07.org

Siège social : Antenne SUD

39, rue Jean Mermoz
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 35 59 65

Antenne Centre :

17, impasse M. Yourcenar,
07800 La Voulte sur Rhône
Tél. 09 67 24 91 54

Antenne Nord :

Pôle entrepreneurial de Vidalon
698, rue de Vidalon, 07430 Davézieux
Tél. 09 64 04 30 33

Retrouvez-nous sur
www.alec07.org !

Rejoignez nous sur

